

## Démarche Qualité

Almarena Conseil RH

Je soussigné(e) : **Christine fonoll**

Formateur :

Entretien du :

J'atteste avoir participé à un entretien avec Fondatrice gérante Christine Fonoll, m'informant de l'implication du centre de formation Almarena Conseil RH dans la démarche qualité QUALIOPI.

Cette démarche est capitale pour l'avenir du centre de formation et toutes les mesures mises en œuvre devront être intégralement appliquées.

J'atteste avoir également pris connaissance de la Charte de Qualité de Almarena Conseil RH.

Le centre de formation Almarena Conseil RH sera régulièrement audité par l'Apave et je m'engage à communiquer tous les documents nécessaires au bon déroulement de cet audit.

J'atteste également avoir reçu ce jour une copie de ce document.

Date et signature  
Christine fonoll

## Charte de qualité

La charte de qualité est l'engagement pris par toute l'équipe pédagogique du centre de formation Almaréna Conseil RH dans le cadre de l'amélioration permanente de toutes nos formations et de la certification qualité Qualiopi.

### NOS 10 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE DE QUALITÉ

- 1 ❖ Accompagner nos clients dans l'analyse de leurs besoins et leur conseiller le plan d'actions le plus adapté.
- 2 ❖ Assurer une réactivité pédagogique, commerciale et administrative, en conformité avec nos procédures internes.
- 3 ❖ Concevoir chaque programme de formation en complète cohérence avec les objectifs poursuivis.
- 4 ❖ Choisir nos intervenants sur la base de leurs compétences théoriques et pratiques, mais aussi de leur savoir-faire pédagogique et de leur implication dans la réussite des projets.
- 5 ❖ S'adapter aux contraintes des clients afin d'être au cœur de leurs problématiques.
- 6 ❖ Animer nos stages de façon vivante et impliquer nos stagiaires comme acteur de leur apprentissage en les mettant en situation, dès lors que cela est réalisable.
- 7 ❖ Remettre à chaque stagiaire un document pédagogique adapté et pertinent.
- 8 ❖ Mesurer systématiquement la qualité de nos prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.
- 9 ❖ Procéder à une veille réglementaire et technologique permettant d'actualiser régulièrement nos connaissances et celles de nos intervenants.
- 10 ❖ Procéder au suivi des formations dans le temps quand elles sont nécessaires (recyclage, mise à jour...).